

Référentiel d'évaluation de la qualité des programmes CMI-Figure

Qualité des programmes CMI-Figure

La qualité des programmes CMI-Figure est attestée par un référentiel qui sert à guider les processus d'autoévaluation de l'entité responsable du programme¹ et d'évaluation par des comités d'experts externes dans le cadre du processus d'accréditation nationale par le réseau Figure ou européenne, conformément au système EUR-ACE® (European accredited engineer). Au-delà du diagnostic qu'elle autorise, cette démarche² vise mettre en lumière les points forts à conserver et les points susceptibles d'être améliorés en formulant des propositions sous la forme de plan d'action. Ces propositions permettent de renforcer le dialogue entre évalués et évaluateurs, en tenant compte du contexte réel dans lequel s'inscrit le programme. Ainsi, l'amélioration continue de la qualité des programmes CMI-Figure relève de la responsabilité première de l'établissement qui contribue à les rendre conformes avec le niveau d'exigence attendu.

Le référentiel d'évaluation de la qualité des programmes CMI-Figure (cf. Référentiel 2016-2017) intègre les principales références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et permet de répondre aux exigences du réseau Figure et du label EUR-ACE® (European accredited engineer). Il se compose de domaines, qui comportent chacun des références, elles-mêmes comportant un certain nombre de critères. Les domaines désignent les principaux points d'intérêt à prendre en compte pour l'évaluation de la qualité d'un programme CMI-Figure. Pour leur part, les références désignent, dans chaque domaine, les sous-domaines d'intérêt. Chaque référence comporte un certain nombre de critères qui sont autant d'affirmations validées pour un programme de bonne qualité. Lors de la prise en compte d'un critère, il convient de transformer l'affirmation en une ou plusieurs questions auxquelles on apporte une réponse motivée grâce aux preuves dont on dispose. Les réponses fournies doivent présenter non seulement les faits obtenus par le processus d'autoévaluation, mais également l'analyse qui en est effectuée et les actions entreprises ou envisagées pour faire progresser la qualité des programmes.

¹ Lors de la création de nouveaux programmes, le référentiel permet de prendre d'emblée en compte les points qui permettront d'attester de la qualité du programme.

² Cette démarche est appliquée à l'université de Franche-Comté qui a été accompagnée, pour sa définition et sa mise en œuvre, par l'université catholique de Louvain et FA2L scrl (Formation à l'apprentissage actif de Louvain).

Exploitation du référentiel par l'entité responsable du programme

Le but de l'autoévaluation est de créer les conditions qui vont permettre aux acteurs de terrain et autres parties prenantes (département d'enseignement, laboratoire, composante, partenaires socio-économiques, étudiants, etc.) de réfléchir aux différents aspects du programme en vue d'identifier ce qui fonctionne bien et ce qui devrait être amélioré. L'autoévaluation est une opportunité pour prendre du recul par rapport au quotidien et de considérer l'avenir dans une optique d'amélioration continue de la qualité de la formation. Le référentiel d'évaluation est le cadre qui guide cette réflexion.

Chaque critère du référentiel d'évaluation de la qualité des programmes CMI-Figure est une affirmation au sujet d'un domaine. Dans le cadre d'une autoévaluation, il est nécessaire de formuler un certain nombre de questions en rapport avec le critère examiné. Dans une situation parfaite, chaque affirmation contenue dans chaque critère du référentiel d'évaluation est vraie et il est possible de le démontrer par des éléments probants. Dans la réalité, certaines affirmations seront vraies, d'autres le seront partiellement et d'autres enfin seront fausses, ce qui sera étayé à chaque fois par des éléments probants.

Sur la base des réponses aux questions qui auront été formulées librement, un diagnostic est formulé pour chaque critère en appliquant le tableau suivant :

Niveau atteint pour le critère	Caractéristiques
NON ATTEINT	Soit il n'y a pas (assez) d'éléments probants pour pouvoir situer le programme pour ce critère, soit les éléments probants disponibles montrent que le critère n'est pas du tout atteint.
PARTIELLEMENT ATTEINT	Les éléments probants disponibles montrent que le critère est partiellement atteint et qu'il y a encore un certain effort à faire pour qu'il soit complètement atteint.
ATTEINT	Les éléments probants disponibles montrent que le critère est parfaitement atteint.

Une des missions du comité d'évaluation externe est de valider le diagnostic formulé dans la phase d'autoévaluation en examinant si les éléments probants fournis permettent d'étayer ce diagnostic.

Formulation du plan d'action

Pour les critères non atteints et partiellement atteints, il est nécessaire d'identifier ceux sur lesquels la priorité sera mise, soit pour se mettre en conformité avec le niveau minimal attendu (précisé par le réseau Figure) soit pour progresser de niveau, voire atteindre parfaitement le critère. Un plan d'action est formulé à court et à moyen termes. Pour les critères parfaitement atteints, il est nécessaire d'indiquer les mesures prises pour maintenir ce niveau dans le futur. Le comité d'évaluation émet un avis sur la pertinence et l'efficacité du plan d'action proposé.

Dans une logique d'amélioration continue, le modèle préconisé est celui du Cycle de Deming : PDCA (Plan – Do – Check – Act). Le plan d'action proposé devrait donc prévoir explicitement les quatre phases du Cycle de Deming.

Il peut arriver (c'est même souhaitable) que la phase d'autoévaluation suscite la mise en œuvre d'un plan d'action avant même la phase d'évaluation externe. Dans ce cas, le rapport d'autoévaluation mentionnera où l'on en est dans le Cycle de Deming.

Validation des résultats de l'autoévaluation

Il est essentiel de faire valider les analyses, les diagnostics et le plan d'action contenus dans le rapport d'autoévaluation par l'ensemble des intervenants et par des représentants des autres parties prenantes du programme. L'avis des étudiants est particulièrement important et mérite de figurer explicitement dans la version finale de ce rapport.

Bien que ce soit évidemment préférable, il n'est pas nécessaire d'obtenir un consensus au sujet de tous les éléments de l'autoévaluation. Sur des points jugés particulièrement sensibles, le rapport peut faire état d'un désaccord et contenir l'expression de points de vue différents.

Organisation du suivi

Le plan d'action résultant de la phase d'autoévaluation est éventuellement adapté en fonction des avis du comité d'évaluation. Le plan d'action finalisé fait clairement apparaître les actions prioritaires, avec les responsabilités, les moyens à y consacrer, les échéances et les critères qui permettront de juger si les objectifs poursuivis sont atteints. Il revient au Comité d'évaluation et de suivi de la structure inter-CMI sur site de veiller à la bonne exécution du plan d'action.

Phase de lancement

Pour le lancement du processus, le référentiel d'évaluation de la qualité des programmes CMI-Figure est complété par des exemples de questions et d'éléments probants qui permettent une meilleure compréhension des critères et facilitent par là même l'appropriation de la démarche (cf. Référentiel 2016-2017). À cela s'ajoute un certain nombre de références dont l'objectif est de permettre à l'entité responsable du programme de se situer par rapport à certains critères et construire son plan d'action en connaissance de cause. Enfin, un niveau d'exigence minimal est suggéré par un diagnostic attendu (cf. Référentiel 2016-2017). Les critères atteints devront être vérifiés en vue de l'accréditation, les critères partiellement atteints et non atteints pourront être vérifiés à court et moyen termes. Le rapport de l'autoévaluation/plan d'action devra être consigné en suivant le format joint à cette lettre (cf. Autoévaluation-Plan d'action).